

Pour Me Cooper, dire que son client Youcef a tué Axelle, c'est raciste !



Céline Cooper, avocate du conducteur suspecté d'avoir renversé et tué Axelle Dorier – Capture d'écran BFM TV Lyon

Même si les chaînes télévisuelles subventionnées sont au front 24/24 h pour nous souler avec la prétendue résurgence du Covid-19, la vie se poursuit en France, avec son cortège « d'incivilités », selon Macron l'imposteur, qui n'a jamais de mots assez durs pour stigmatiser d'innocentes racailles n'ayant jamais eu de chance !

Il a vraiment de la chance lui, que le cadavre des prétoires soit actuellement appelé à d'autres tâches, sinon il se pourrait qu'il ait maille à partir avec lui pour ce genre de propos, d'une telle violence qu'ils en sont inacceptables, notamment pour tout cœur battant exclusivement à gauche !

Mais heureusement la confrérie des avocats au grand cœur, toujours prompts à défendre l'indéfendable, a encore de beaux

spécimens, notamment en la personne de M^e Céline Cooper qui s'est précipitée pour représenter **le conducteur malchanceux** qui a cumulé (*sans le faire exprès*) la maladresse d'accrocher une étourdie venant se mettre devant son véhicule en mouvement, puis en appuyant par erreur sur l'accélérateur au lieu du frein... et enfin, sous le coup d'une émotion bien compréhensible, de traîner la pauvrete sur environ 800 m... selon les traces bien visibles.

<http://www.cooper-avocat.fr/fr/celine-cooper>

Et qu'est-ce qui la chiffonne, la Cooper ? La fin de vie tragique d'Axelle, la jeune aide-soignante de 23 ans, « fauchée » par son client ?

Que nenni !

À quoi bon perdre son temps à larmoyer sur ce drame ? Ce qui est fait est fait **et Axelle pourra vraisemblablement prétendre à la récompense suprême d'une Légion d'honneur remise à titre posthume** (*comme pour les si nombreuses victimes des racailles encore en activité*)... tandis que la vie de son pauvre client est notablement brisée, peut-être pour longtemps (*pour Axelle et ceux qui l'aimaient, c'est perpétuité !*)... sauf si elle réussit à attendrir les magistrats sur le mauvais sort qui s'est acharné sur lui...

Non, ce qui la met hors d'elle, ce sont deux réactions, nauséabondes, de deux célébrités qu'il faut urgemment dénoncer publiquement, avant qu'ils persistent à véhiculer une version faussée des événements, apte à porter grand tort à son client !

1/ Tout d'abord, elle s'exprime pour la première fois dans un communiqué, quelques jours après les faits dont son client est le principal suspect :

« Il est regrettable que cette affaire ait fait l'objet d'une récupération par l'extrême droite sur les réseaux

sociaux, dans le but d'alimenter un climat de haine» , écrite-elle, réagissant notamment au tweet de Marine Le Pen, leader du Rassemblement National, dans lequel elle parlait « d'ensauvagement de la société» .



C'est vrai aussi, de quoi se mêle-t-elle, Marine, elle qui ne représente qu'environ 11 millions d'électeurs (*même s'ils comptent pour du beurre pour certains, ça commence à chiffrer non ?*) ; en tous cas c'est l'opinion bien tranchée de M^e Cooper !

Si les représentants des Franchouillards prétendant rester maîtres chez eux se mettent à monter au créneau, où va-t-on ma brave dame ?

Voici comment **Valeurs Actuelles** résume les faits relatés par **Le Progrès**...

« Selon [Le Progrès](#), aux alentours de 3 h 40, dans le 5^e arrondissement de Lyon, rue de l'Antiquaille, près du parc des Hauteurs, un groupe de quatre jeunes femmes, en partant d'une fête, aurait percuté en voiture le chien d'un participant de la soirée, provoquant de vives altercations. Axelle Dorier, jeune aide-soignante de 23 ans qui participe aussi à la fête, s'interpose et fait face à une autre voiture, une Golf qui suit les jeunes femmes. Le conducteur de la Volkswagen, acculé et a priori sous le coup de la confusion, démarre en trombe et renverse la jeune femme, puis la traîne pendant près de 800 mètres. **Les pompiers arrivent peu de temps après cette scène d'horreur**, et ne peuvent que constater le décès, **la victime ayant été démembrée**. Le conducteur a ensuite pris la fuite ».

<https://www.valeursactuelles.com/societe/ce-que-lon-sait-sur-la-mort-daxelle-dorier-morte-apres-avoir-ete-trainee-pendant-800-metres-lyon-121897>

<https://www.midilibre.fr/2020/07/23/mort-daxelle-dorier-on-appelle-au-lynchage-regrette-lavocate-du-chauffard-presume-8991184.php/>

Mais tout le monde sait bien que ce ne sont que des menteurs, car d'après Céline Cooper :

« **Contrairement à ce qu'on peut lire, les personnes mises en examen dans ce dossier n'ont pas écrasé de chien, ni fait du rodéo sur les lieux du drame, mais ont été violemment prises à partie par une foule de personnes présente sur les lieux** »...

La suite étant le résultat d'un enchaînement d'événements tragiques sur lesquels il appartient au juge d'instruction et aux avocats de faire la lumière en toute sérénité », souligne l'avocate, **déplorant que les noms des personnes mises en examen aient été « réclamés et dévoilés sur les réseaux sociaux ».**

Ah, nous y voilà ! C'est surtout là que le bât blesse cette grande sensible, éprise de justice pour tous (?) ; quand ce sont des M. Dupont, Dubois ou Durand... qui sont jetés en pâture à la vindicte populaire, rien à redire... mais quand il s'agit, enfin, de montrer du doigt que l'immense majorité des crimes, attentats, viols... exactions en tous genres, actuels, est en fait commise par des représentants de la diversité tant vantée, et tant choyée des médias et des collabos du pouvoir et de la bien-pensance, c'est un scandâââle, comme disait Georges Marchais en d'autres temps !

Pour Céline Cooper et ses pairs, la présomption d'innocence est précisément obligatoire quand il s'agit de leurs clients... ce qui ne les empêche pas de s'asseoir dessus dès qu'un patriote ose enfreindre la langue de bois, se voyant automatiquement affiché « extrême droite », comme si c'était la pire des tares...

Peut-être vos cours d'éthique seraient à revoir urgemment sur ce sujet, Mâme Cooper, non ? Et m'sieur Dupont-Moretti aussi d'ailleurs, qui ne veut pas parler aux populistes !

D'autant plus que même les médias ont pour la plupart renoncé à rebaptiser « Vladimir » tout suspect portant un prénom trop lié à l'enrichissante diversité... ce qui à force devenait encore plus suspect !

Certains commentaires n'ont d'ailleurs aucun doute sur l'alibi habituel de la haine, forcément usé à force de trop servir :

BERT

22 juillet 2020 à 20 h 04 min



Le culot de cette avocate est sans limite ! Au lieu de faire profil bas pour essayer de sauver le criminel qu'elle défend, elle préfère se lancer dans un procès politique, car les FAITS sont abominables !

Guyot

23 juillet 2020 à 8 h 32 min



Il va falloir arrêter avec la haine !
On commence vraiment à avoir la haine de ces assassins de français. Mais cette haine est bien inférieure à celle de nos assassins...!

[https://policeetrealites.com/2020/07/22/\[\]-meurtre-daxelle-lavocate-du-suspect-youssef-t-denonce-la-recuperation-de-lextreme-droite-dans-le-but-dalimenter-un-climat-de-haine/](https://policeetrealites.com/2020/07/22/[]-meurtre-daxelle-lavocate-du-suspect-youssef-t-denonce-la-recuperation-de-lextreme-droite-dans-le-but-dalimenter-un-climat-de-haine/)

2/ Mais ce n'est pas tout, car la « brave femme » a une autre cible dans le collimateur... celui que le nouveau Premier ministre vient de nous offrir comme ministre de l'Intérieur : **Gérald Darmanin**, en personne, qui a osé prononcer un mot injurieux, traumatisant et fortement stigmatisant, pour décrire **une simple faute involontaire et totalement à l'insu du plein gré de son client.**

*« Il est tout aussi regrettable que Gérald Darmanin lui-même se soit laissé influencer par ces contre-vérités hier (mardi) dans l'hémicycle (de l'Assemblée nationale), **en qualifiant les faits de « meurtre» , en méconnaissance des éléments au dossier et au mépris total de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la justice »**, poursuit l'avocate du suspect qui n'est pas poursuivie pour homicide.*

Euh... « **violences volontaires ayant entraîné la mort et délit de fuite** » c'est quoi si ce n'est pas un meurtre, un acte d'amour peut-être ??? Cela conviendrait sans doute mieux à la

bécasse, incapable d'adopter un profil bas, à l'exemple des pires racailles qui passent leur temps à « la ramener » en exigeant une justice... à leur mesure, sans JAMAIS montrer le moindre début de remord et de compassion pour leurs victimes !

Alors votre malodorante susceptibilité, Madame l'avocate... auriez-vous une idée de l'endroit où vous pourriez la ranger ?

Parce que pour parfaire son joli numéro de tartuffe, M^e Cooper conclut :

*« Plutôt que de répondre à la vindicte populaire, le ministre de l'Intérieur se devait d'assurer son rôle de garant de la paix sociale (...). Comme l'a rappelé le garde des Sceaux – **La justice ne se rend pas dans la rue, ni sur les réseaux sociaux, ni dans les médias** ».*

Ah ouais ? **Alors qu'est-ce qu'ils foutent tous dans la rue, les racailles Traoré et leurs stupides soutiens (avec l'approbation du pouvoir, dont Dupond-Moretti !),** quatre ans après la mort de l'un des leurs, Adama, qu'ils veulent à toute force faire endosser par les policiers l'ayant arrêté, quand dans le même temps ressort la plainte pour agression sexuelle et viol d'un de ses codétenus (*le petit chou avait donc fait de la prison... sûrement encore une erreur judiciaire !*)... plainte dûment prise au sérieux et indemnisée... par la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (Civi) !

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/accusations-nbsp-de-viol-contre-adama-traore-le-codetenu-a-ete-indemnie-20200722>

Elle en dit quoi, la nouvelle diva des prétoires, s'étant vite glissée dans les traces de son modèle devenu ministre ? Rien, bien sûr !

De même que seul un qualificatif pouvant nuire à son client la contrarie dans la bouche de Darmanin... aucunement le fait que ce personnage ait lui-même une affaire de tentative de viol

qui lui pend aux basques... démontrant une nouvelle fois que nos dirigeants ne sont pas trop regardant sur le CV de leurs collaborateurs... tout en glapissant à la transparence !

Bouffons !

Et comme je me fous des états d'âme de Céline Cooper, je voudrais rappeler ici, au cas où cela aurait échappé à quelques lecteurs... que son client dénommé **Youssef T.** est le principal suspect du meurtre d'**Axelle D.** (*ah ben non, tiens, Dorier ; on a son nom complet à elle, c'est curieux non ?*) ?

Et que du coup la gente dame m'assimile aux méchants d'extrême droite, non seulement ne me vexerait pas, mais de plus, par les temps actuels, me semblerait, bien au contraire, extrêmement gratifiant !

Et toc ! Ce sera mon dernier mot, Céline !

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression

Petite précision, un cahier de condoléances a été ouvert dans la petite ville où vivait Axelle ; j'espère que les patriotes qui en auront l'occasion, sauront exprimer le dégoût que ce meurtre leur inspire... et surtout se lâcher sur la responsabilité de tous ceux qui sont incapables, autrement qu'en paroles et boniments, de faire cesser cette montée de violence meurtrière, n'en déplaise à l'avocate, exclusivement réservée au Gaulois et non l'inverse comme les racailles de toutes natures ont le toupet de le prétendre !

https://actu.fr/auvergne-rhone-alpes/francheville_69089/pres-d-e-lyon-la-mairie-de-francheville-ou-vivait-axelle-dorier-ouvre-un-cahier-de-condoleances_35097160.html